

Le ministre de l'Industrie ne saurait nier le fait que, d'après sa première remarque à la Chambre aujourd'hui, de nouveaux éléments ont surgi. Toutefois, on lui a murmuré quelque chose lorsqu'il s'est assis, et il s'est rétracté promptement en disant que rien d'autre ne se produirait. Elle est ridicule la situation où un ministre de la Couronne dit à la Chambre qu'il n'y a rien de nouveau, alors qu'à peine quelques jours plus tôt, le premier ministre lui-même a indiqué à la Chambre qu'il attendait une réponse du premier ministre de la Nouvelle-Écosse. Les membres du gouvernement actuel sont prodigues d'expressions généreuses quand il s'agit d'accroître leur popularité et en retirer certains avantages. Toutefois, en ce qui concerne la région du Cap-Breton et d'autres parties de la Nouvelle-Écosse, rien n'est venu appuyer les dires de ces ministres depuis nombre d'années. En réalité, les ministres se sont contredits entre eux.

Permettez-moi d'en donner un exemple au comité. Il n'y a pas si longtemps, un ministre interrogé sur la fermeture par étapes de l'aciérie de Sydney répondit que le gouvernement serait imprudent d'agir ainsi. Cependant, le même jour, son collègue, le ministre des Forêts et du Développement rural, déclarait en Alberta que le gouvernement avait des projets en ce sens. Que peut-on penser d'un gouvernement dont les membres expriment sans cesse des opinions contradictoires? Comment se fier alors à la parole d'un ministre? Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social fait aujourd'hui des déclarations au sujet de l'industrie de la Nouvelle-Écosse, qu'il s'agisse de l'acier, du charbon, ou d'une autre industrie, et il en fait partout au pays, quand il croit que ces déclarations augmenteront sa popularité. Mais une fois qu'il est de retour à la Chambre, le Règlement nous interdit de l'interroger sur ses déclarations; pourtant, des précédents ont bien établi que lorsqu'un ministre de la Couronne parle en dehors de la Chambre, il le fait au nom du gouvernement, à moins de préciser qu'il exprime une opinion personnelle.

C'est toujours la même chose. Il est inutile de poser au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social des questions portant sur des déclarations qu'il a faites hors de la Chambre à propos des aciéries, des houillères ou de toute autre industrie, car il nous répond que cela ne relève pas de son ministère. C'est là un précédent ridicule qu'a établi

le présent gouvernement. Le ministre s'est contredit lui-même, dans le cas que j'ai cité, où le ministre de la Justice a dit qu'il serait imprudent de la part du gouvernement d'élaborer des projets dans un domaine donné, alors que son collègue à deux bancs de distance a parlé précisément de ces projets gouvernementaux dans un discours prononcé dans l'Ouest. Rien qu'aujourd'hui, nous avons été témoins de contradictions semblables. Demain, on pourra lire dans le hansom d'aujourd'hui un autre démenti de nos vis-à-vis.

Nous en avons vu une belle à la Chambre, quelque chose que nous n'avions peut-être jamais vu auparavant. Bien que certains députés aient passé 30 ans à la Chambre, je ne crois pas qu'un seul parmi eux ait jamais vu un ministre de la Couronne en démentir un autre dans cette enceinte. Nous en avons pourtant été témoins avant-hier. On verra, dans le hansom de mercredi, qu'un ministre en contredit un autre, bien que les ministres doivent être solidaires. Il ne serait peut-être pas mauvais de graver le mot «solidarité» sur une plaque et de la suspendre à un mur à l'extérieur de la Chambre, afin que tous les ministres puissent la voir tous les jours en se rendant à la Chambre et se rendre compte de l'importance de la solidarité du cabinet.

Qu'il me soit permis de rappeler de nouveau ce qui s'est produit à la Chambre: le ministre de la Défense nationale a pris la parole aujourd'hui pour exprimer son désaccord avec les propos du ministre de l'Agriculture, chose étrange chez des membres du cabinet, qui devraient faire preuve de solidarité et d'unité. Il est étonnant de voir l'absence d'unité chez les ministres du gouvernement actuel, qui néanmoins ont demandé aux députés de l'opposition de s'unir à eux pour adopter ces crédits, afin de permettre au parti libéral de poursuivre sa campagne.

On pourrait raconter des choses étonnantes, comme, par exemple, le ministre qui m'a dit hier que plus on faisait durer le débat actuel, plus on avait de chances que le mauvais candidat soit choisi comme chef du parti libéral. Il parlait d'un de ses collègues du cabinet comme étant l'homme le moins indiqué à la direction et, d'après lui, plus nous nous éternisons ici, plus ce sera difficile pour le candidat de son choix de devenir chef du parti. C'était un ministre de la Couronne qui parlait de deux de ses collègues. Ce ministre appuie